

Avis voté en plénière du 11 septembre 2013

Agir pour la biodiversité

Déclaration du groupe de la CGT

Déjà en 2011 nous avons noté un décalage important entre les ambitions politiques affichées en matière de biodiversité et les moyens mis en œuvre tant au niveau international que national, si bien que les objectifs régulièrement affichés étaient loin d'être atteints.

Nous avons regretté que les responsabilités systémiques du recul de la biodiversité, les logiques productivistes des systèmes de production ne soient pas suffisamment identifiées et prises en compte.

Le choix fait par les rapporteurs d'un avis de suite centré sur quelques questions dont la mobilisation des acteurs et la gouvernance, et ce dans un temps très bref, n'a pas permis d'aborder ces questions, ni le contenu de la loi-cadre dans une approche de développement humain durable engageant la puissance publique au travers des différentes politiques menées et faisant de la biodiversité une véritable priorité politique dans un mode de développement, de production et de consommation plus économe en ressources naturelles.

La mobilisation des acteurs économiques et sociaux ne peut masquer l'absence d'instruments juridiques contraignants au niveau international, les difficultés rencontrées au niveau de l'Union européenne dans la mise en œuvre des engagements.

Cette mobilisation qui, en période de crise économique, serait plutôt en recul, ne peut exonérer l'État et ses opérateurs de leurs responsabilités pour aider à la reconquête de la biodiversité dans les territoires, mieux organiser les fonctions et les coopérations en partant des missions, besoins et compétences. Ceci doit se construire dans un dialogue social approfondi avec les représentants du personnel des différentes instances concernées. La création d'une agence sans moyen complémentaire à ceux existant aujourd'hui ne viserait qu'à masquer une régression du service public. Pour la CGT, aux fonctions citées dans l'avis, il faut ajouter la recherche-développement avec les moyens humains et financiers correspondants. Ce point nous paraît essentiel, tant au niveau de l'État que de ses opérateurs.

Face à ces préoccupations des salariés, l'avis reste vague, trop vague dans le contexte actuel de remise en cause de missions et moyens publics. Il évoque, de plus, des financements nouveaux qui pèseraient sur les ménages. Ceux-ci devraient, pour le moins, faire l'objet d'études d'impact plus conséquentes.

Sans sous-estimer le travail réalisé et en saluant la capacité d'écoute des rapporteurs, qui ont intégré nombre d'amendements de la CGT mais, tenant compte des incertitudes résultant des arbitrages budgétaires qui donneront la vraie dimension de cette politique publique, la CGT s'est abstenue.